

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA ROCHENARD POUR SON PROJET D'ACHAT D'UNE TONDEUSE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C03-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA ROCHENARD POUR SON PROJET D'ACHAT D'UNE TONDEUSE

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 23 mai 2019 de la Commune de La Rochénard sollicitant le PACT 2018-2020 pour le projet d'achat d'une tondeuse,

La commune de La Rochénard a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 8 799,38 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet d'achat d'une tondeuse. Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 17 598,75 euros Hors Taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 8 799,39 euros.

La commune a signé la charte Terre Saine en 2015. Progressivement, la commune a diminué puis supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires. Ce changement de pratique a augmenté les surfaces à tondre, notamment les emplacements libres dans le cimetière et les bordures de voiries. Actuellement, la commune a du matériel non homologué qui tombe régulièrement en panne, elle doit donc en changer. Le projet consiste donc à acquérir une nouvelle tondeuse.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux d'un territoire en mutation : protection et valorisation du patrimoine et des paysages.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 8 799,38 € au titre du PACT à la commune de La Rochénard pour son projet d'achat de tondeuse,

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C03-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Accusé de réception en préfecture
079-217902295-20190603-Delib-41-2019-AI
Date de télétransmission : 03/06/2019
Date de réception préfecture : 03/06/2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la commune de LA ROCHÉNARD dûment convoqué le 23 mai 2019,

Se réunissait en session ORDINAIRE sous la présidence de **Madame Sylvie DEBŒUF**, le Maire ;

Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Sylvie DEBŒUF	Geneviève COUTINOT	Patricia ROSSARD
Alain SABOUREAU	Grégory BOISSON	Jean-Luc BAMBERGER
Sylvie ROBREAU-GABORIT	Nicolas SPINGAT	Mélodie ROSSARD

Absent ayant donné pouvoir

Francis BENAZOUZZ	POUVOIR A	Geneviève COUTINOT
Pascale PAVAGEAU	POUVOIR A	Jean-Luc BAMBERGER

Absent excusé sans donner pouvoir

Hervé DURY

Absent non excusé sans donner pouvoir:

Secrétaire de séance :

Grégory BOISSON

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C03-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

Délibération 41/28.05.2019 : DEMANDE DE SUBVENTION PACT FINANCIER POUR L'ACHAT D'UNE TONDEUSE AUPRÈS DE LA NIORT AGGLO

Par délibération 37/06.05.2019, le conseil a validé l'achat d'une tondeuse pour le service technique de la commune.

Depuis 2015, la commune a signé la charte « Terre Saine avec la région Poitou-Charentes ce qui a impliqué le changement des méthodes de travail des agents.

Progressivement, nous avons diminué et supprimé l'utilisation de produits phytosanitaires dans le cimetière et le long des voiries, ce qui a augmenté les surfaces à tondre.

Cet engagement crée plus de travail à l'employé communal et il est nécessaire d'avoir du matériel plus performant et homologué voirie. Dans certaines parties du village, nous pratiquons la fauche tardive, mais malgré cela la surface à tondre reste importante.

Cet engagement nous a amené à changer nos mentalités et notre regard sur les herbes folles. Mais l'entretien par la tonte nous permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, le rendre plus attrayant et l'achat de ce matériel est indispensable.

Cet achat est coûteux pour notre budget, Madame le Maire propose de solliciter auprès de Niort-Agglo une subvention, pact financier à hauteur de 50% du prix HT de ce matériel.

Le financement pourrait être le suivant.

Le coût d'achat tondeuse 17 598.78 € HT et de 31 118.50 € TTC.
50 % CAN soit 8799.39 €.

50 % commune soit 8799.39 € + TVA sur la totalité de la somme soit 3519.72 €, soit 12 319.11 € TTC à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

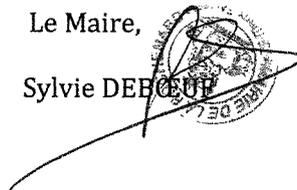
-Autorise Madame le Maire à déposer la demande de subvention PACT FINANCIER auprès de la CAN ;

-Autorise Madame le Maire à signer à tous les documents s'y référant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Sylvie DEBOSU



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C03-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

<i>CONSEILLERS EN EXERCICE</i>	<i>12</i>
<i>PRÉSENTS</i>	<i>9</i>
<i>VOTANTS</i>	<i>11</i>
<i>Pour</i>	<i>11</i>
<i>Contre</i>	
<i>Abstention</i>	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Sylvie DEBŒUF

